

Le Gouvernement du Canada accueille avec plaisir l'annonce de l'accession de Belize à l'indépendance le 21 septembre 1981. Le Canada, qui appuie depuis longtemps les efforts de Belize pour accéder à l'indépendance à l'intérieur de ses frontières traditionnelles et actuelles, sera heureux de l'accueillir comme membre à part entière au sein du Commonwealth et des Nations Unies.

Le Royaume-Uni, Belize et la République du Guatemala se sont employés au cours de la dernière année à mettre au point une formule qui permette à Belize d'accéder à l'indépendance, tout en garantissant le maintien de relations cordiales entre Belize et Guatemala. Un accord de principe est intervenu en mars dernier et il était permis d'espérer que les parties parviendraient à s'entendre sur un traité visant le règlement du différend de longue date entre le Royaume-Uni et le Guatemala.

Bien que le Gouvernement du Canada regrette que les derniers entretiens tenus à New York du 6 au 10 juillet n'aient pas abouti à un accord final sur toutes les questions en suspens, il considère fort encourageants l'esprit de coopération et de compréhension et le respect mutuel manifestés par les Gouvernements de Belize et du Guatemala à cette occasion.

En particulier, le Canada a noté avec grande satisfaction le recensement de possibilités de coopération dans les secteurs de la recherche et du développement agricoles et des utilisations de l'énergie, ainsi que dans d'autres domaines, et la réaffirmation par toutes les parties de leur désir de promouvoir et de préserver la paix dans la région. Le Gouvernement du Canada demeure convaincu que les Gouvernements de Belize et du Guatemala parviendront, au cours de leurs contacts ultérieurs, à régler par des moyens pacifiques toutes les questions en suspens, et qu'ils collaboreront étroitement au maintien de la paix et de la stabilité dans cette partie du monde.